

Savez-vous tout ce que votre pharmacien peut faire pour vous ?

Le dépistage du cancer colorectal

C'est quoi ?

La remise d'un kit de dépistage aux personnes âgées de 50 à 74 ans



À quoi ça sert ?



Améliorer le taux de dépistage du cancer colorectal (2^e cancer en termes de mortalité)



Sensibiliser : diagnostiqué tôt, il se soigne dans 9 cas sur 10



Vérifier l'éligibilité de la personne au dépistage, à réaliser tous les 2 ans après 50 ans



Informar sur le mode opératoire du test de recherche de sang occulte dans les selles



Rappeler d'inscrire nom et date de prélèvement sur l'étiquette, et d'envoyer le flacon dans les 24h sauf samedi et veille d'un jour férié

Votre pharmacien, bien plus qu'un exécutant d'ordonnance...



- Le spécialiste de la santé de proximité
- Un professionnel de santé accessible sans rendez-vous
- L'allié d'un dépistage précoce des cancers

Votre pharmacien peut faire  que vous ne le pensez, demandez-lui conseil !